

Commémoration de la grève générale de 1918

Autor(en): **Leuenberger, Hermann / Diacon, Georges / Robbiani, Franco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **60 (1968)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Commémoration de la grève générale de 1918

Introduction

Quelque cinq cents personnes assistèrent, samedi 16 novembre 1968, au restaurant historique «Olten Hammer», voué à une prochaine destruction, à la très digne commémoration du cinquantième anniversaire de la grève générale de 1918, organisée par l'Union syndicale suisse sous forme d'un congrès extraordinaire.

Une médaille symbolique a été frappée pour la circonstance par la maison Huguenin Frères, Le Locle.

Sous la direction de Peter Escher, l'Orchestre de la ville d'Olten ouvrit la cérémonie avec le concerto grosso en fa majeur, de Scarlatti. Après la cérémonie, la Musique des cheminots régala l'auditoire par un concert de musique légère américaine et viennoise.

Puis s'exprimèrent successivement dans les trois langues nationales: Hermann Leuenberger président de l'Union syndicale suisse; Georges Diacon, vice-président de l'USS et de la FOBB, ainsi que Franco Robbiani, secrétaire de la Fédération suisse des cheminots, ancien secrétaire de la Camera del lavoro tessinoise.

Nous reproduisons intégralement ce régal oratoire de trois discours qui se complètent admirablement.

La substance positive de ces interventions auraient dû dissiper définitivement les dernières suspicions quant aux prétendues visées révolutionnaires du Comité d'Olten.

Si l'excellent trio n'a pas tout à fait atteint ce résultat, il a du moins convaincu l'immense majorité des commentateurs suisses et étrangers.

Nathalis de Bock, secrétaire central de la FGTB, dans un article publié le 23 novembre 1968 par notre confrère belge «Syndicats», fusille le canard de la prétendue insurrection par cette question malicieuse: «Aurait-il vraiment été impossible d'organiser la guerre civile dans un pays où chaque travailleur a ses armes chez soi si les grands leader syndicaux, tels que Grimm, avaient souhaité cette guerre civile?»

Poser la question, c'est y répondre!

La clôture de cette cérémonie commémorative fut particulièrement émouvante. Accompagnée par la Musique des cheminots, l'assistance debout entonna le «Salut à la liberté», dont les paroles avaient été imprimées par les organisateurs prévoyants dans le programme de cette journée commémorative.

Reste à poursuivre l'œuvre de régénération sociale et à rendre les Suisses toujours plus solidaires.

Comme l'a fort bien dit Georges Diacon, il s'agit de donner un sens pratique à la belle devise nationale: «Un pour tous, tous pour un»!

J.M.

Hermann Leuenberger

Conseiller national, président de l'Union syndicale suisse

Aucun des membres du «Comité d'Olten» n'est parmi nous. Friedrich Schneider, Werner Allgöwer et Emile Ryser, morts il y a quelques années seulement, ont été les derniers témoins de ces heures et de ces jours dramatiques que les chefs du mouvement ouvrier ont alors vécus. Leur présence nous relierait plus intimement encore à cet événement. Ces hommes ont tissé l'histoire et quelques-uns d'entre eux – un Friedrich Schneider notamment – l'ont écrite. Cependant, il n'a jamais été possible de déceler objectivement les causes complexes de ce drame, ni d'en dégager la froide vérité historique.

Et pourtant, les tentatives faites pour saisir cette vérité, pour écarter les légendes et les falsifications n'ont pas manqué – ces derniers temps tout particulièrement.

Depuis la création de la Confédération moderne, aucun événement n'a davantage ému les esprits, n'a fait l'objet de jugements plus contradictoires. «Aujourd'hui encore, écrit Paul Schmid-Ammann, de larges milieux de la bourgeoisie restent persuadés que le Comité d'Olten visait à un renversement révolutionnaire des institutions.»

Eugène Hug, le rédacteur de la «gk», a dit en termes plus différenciés: «Aujourd'hui encore, le militant syndical, tout en respectant les faits, porte sur cet événement un autre jugement qu'un conservateur, un radical ou un socialiste. Et c'est bien ainsi parce que la confrontation d'opinions diverses, dans la mesure où elle vise à l'objectivité, est elle-même un moment du devenir historique et de l'élaboration de la vérité historique.»

*

On constate avec satisfaction que, ces derniers jours, les grands journaux bourgeois ont fait un remarquable effort d'objectivité.

Hermann Häberlin, un observateur averti de nos réalités suisses, a écrit tout récemment dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*: «La grève de 1918 a-t-elle été uniquement – selon la thèse de la gauche – une lutte pour l'amélioration de la condition ouvrière et toutes les autres interprétations des tentatives d'une bourgeoisie réactionnaire de falsifier la signification de l'événement? Ou était-ce effectivement – selon la thèse de la droite – un mouvement révolutionnaire visant au renversement de la société – les revendications économiques et sociales n'étant destinées qu'à camoufler l'objectif réel de l'entreprise?»

M. Häberlin vient à la rencontre d'Eugène Hug en concluant que la vérité se situe à mi-chemin et que la grève générale a été, somme toute, un chaînon dans la lutte séculaire qui a opposé le capital et le travail.

*

Un discours ne saurait avoir l'ambition d'analyser les faits. Son rôle est d'en donner un certain éclairage. Vous trouverez dans les ouvrages de Paul Schmid-Amann, de Willy Gautschy et de Constant Frey d'excellentes analyses. Aussi nous bornerons-nous à une unique constatation, mais sur laquelle on ne saurait trop insister: le Comité d'Olten n'a jamais songé d'emblée à une grève générale de durée illimitée. C'est au lendemain seulement des levées de troupes opérées par le Conseil fédéral le 6 novembre qu'il s'est résolu à ordonner une grève de protestation de 24 heures dans les dix-neuf centres industriels les plus importants. Elle a été déclenchée le 11 novembre. Le comportement absurde et provocant du commandant de place de Zurich, le colonel Sonderegger, qui a fait défiler le régiment 19 à travers les rues de la ville, en est largement responsable. Ce déploiement de la force armée a suscité de graves incidents au Fraumünsterplatz et au Milchbuck. La légitime indignation des travailleurs a engagé l'Union ouvrière à décider – sous sa propre responsabilité – de poursuivre la grève jusqu'au retrait des troupes et jusqu'au moment où certaines revendications seraient réalisées: rétablissement de la liberté de réunion, libération des prisonniers politiques, renoncement à des mesures de représailles et – l'aspect politique de l'événement apparaît ici – reconnaissance officielle de la mission soviétique.

Le Comité d'Olten a été sans conteste surpris par les incidents de Zurich. Il n'avait plus, dès lors, la même liberté de manœuvre. Il avait même les mains liées. Il a tout d'abord tenté de négocier avec le Conseil fédéral. Mais le dilemme était évident. D'une part, le Comité voulait prévenir un élargissement du conflit et, de l'autre, il ne pouvait désavouer l'Union ouvrière de Zurich. Il a suivi une tactique habile. Au lieu d'exiger le retrait des troupes, il s'est contenté de demander qu'elles restent consignées dans les casernes. Mais les fronts s'étaient durcis. Les positions étaient prises. Le Conseil fédéral et l'Union

ouvrière de Zurich ont maintenu leurs positions. Le gouvernement a alors commis une nouvelle erreur : il a rompu les relations avec le Comité d'Olten. De l'avis du colonel Gustave Müller, président socialiste de la ville de Berne, la grève était désormais inévitable.

*

Evoquons maintenant la situation économique et sociale des travailleurs de ce temps-là.

Schmid-Ammann, Constant Frey et Gautschi rappellent tous que les travailleurs étaient alors assimilés à une classe sociale inférieure, dont la seule fonction était de produire les richesses les plus grandes pour le salaire le plus bas. Les plus modestes améliorations devaient être arrachées au prix des luttes les plus dures. Bien qu'inscrit dans la Constitution, le droit d'association des travailleurs n'était pas respecté. Les «rouges» étaient pratiquement mis au ban de la société; ils avaient souvent de la peine à trouver un emploi. La politique sociale – du moins une politique digne de ce nom – n'en était encore qu'à ses débuts. Les mesures sociales avaient toutes un relent d'aumône. Une grande partie de la classe ouvrière vivait de la manière la plus précaire. Certes, maints milieux de la bourgeoisie étaient saisis de compassion; mais à leurs yeux, cette réalité était une conséquence «naturelle» quasi fatale, de l'ordre social – et contre laquelle on ne pouvait rien.

Cette incompréhension d'une grande partie de la bourgeoisie explique l'apparition et le renforcement de courants révolutionnaires au seuil du mouvement ouvrier. M. Häberlin apprécie en ces termes la situation d'alors : «Une guerre qui s'est étendue sur des années a fait apparaître les conséquences de l'absence de mesures de prévoyance – tant économiques que militaires. On était encore profondément hostile à toute intervention de l'Etat dans le secteur privé. Le rationnement des denrées alimentaires – le ravitaillement était toujours plus précaire – n'est intervenu qu'au cours de la troisième année de guerre. Jusqu'à ce moment, les spéculateurs ont eu les coudées franches. Aussi l'indice du coût de la vie avait-il progressé de près de 130 % de 1914 à 1918... Quant aux salaires, ils avaient même subi des baisses. Quoi qu'il en soit, ils suivaient de très loin le renchérissement. Si maints travailleurs mobilisés bénéficiaient de prestations volontaires des entreprises, elles étaient loin d'avoir l'ampleur qu'elles ont atteinte pendant la dernière guerre. Le patronat a été coupable de regrettables défaillances. Il a fallu une grève de deux jours pour que les employés de banque zurichois obtiennent que leurs traitements soient approximativement doublés. Le luxe des parvenus que la spéculation avait enrichis du jour au lendemain contrastait scandaleusement avec la situation misérable des travailleurs. Il était naturel que ce comportement provoquât l'indignation des citoyens auxquels la guerre imposait des privations.»

Jacob Lorenz, un ancien collaborateur d'Herman Greulich, s'exprime encore plus brutalement dans ses «Erinnerungen eines simplen Eidgenossen»: «La société bourgeoise se montrait sous son jour le plus détestable. Sans être émue le moins du monde, elle s'enrichissait sans vergogne. C'est à cette époque qu'a grandi cette mentalité de nouveau riche avec laquelle nous sommes encore chaque jour confrontés. N'importe quel idiot pouvait faire fortune en achetant et en vendant n'importe quoi...»

Mais il y avait tout de même des gens qui avaient le cœur à la bonne place. Dans son ouvrage «Die Wahrheit über den Generalstreik» Schmid-Ammann cite ces lignes (du 30 novembre 1918) de l'industriel Isidore Grauer-Frey:

«Pour l'observateur attentif, la grève générale n'a pas été une surprise. Elle lui est apparue comme la conséquence naturelle d'une longue chaîne d'erreurs du gouvernement. Ce n'est pas le fanatisme d'une poignée d'utopistes et de démagogues qui a créé cette situation dangereuse, mais un mécontentement légitime et profond ressenti par toutes les couches de la population à l'égard de la politique suivie par les autorités et face à la situation économique qui en est résultée... Qui lit aujourd'hui en toute objectivité l'appel du Comité d'Olten n'y découvre rien de plus que ce que tout citoyen soucieux d'objectivité avait lui-même souvent pensé. Cet appel dénonçait tout simplement la carence d'un gouvernement incapable de faire face aux exigences de l'heure.»

En résumé, le Conseil fédéral, prisonnier de ses conceptions libérales, n'a pris qu'en hésitant, et sous la pression des circonstances et des revendications ouvrières, des mesures pour corriger la situation. Elles ont été trop timides pour aiguiller autrement le cours des choses. Evidemment, on peut admettre avec Willy Gautschi que le Conseil fédéral n'avait aucune expérience de l'économie de guerre. *Mais il n'en reste pas moins que ses conceptions sociales n'étaient pas à la hauteur des circonstances et de leurs impératifs.*

*

Abordons maintenant les *aspects politiques*, les éléments révolutionnaires de la grève générale – en d'autres termes l'influence que l'aile gauche du mouvement ouvrier a exercée.

Schmid-Ammann, Frey et Gautschi relèvent la concordance de maux sociaux et de courants révolutionnaires. Il est tout naturel que la révolution bolchéviste ait éveillé de grands espoirs dans les cœurs de nombreux travailleurs. Willy Bretscher, ancien rédacteur en chef de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, a caractérisé excellemment la situation:

«On ne conteste plus aujourd'hui que les bouleversements dont le monde a été le théâtre pendant la guerre et alors qu'elle prenait fin; que le rayonnement des hommes politiques exilés en Suisse (et qui sont devenus depuis des architectes de l'histoire) ont exercé une influence

sur le climat du pays; seul le degré de cette influence est encore apprécié diversement.»

L'époque était extraordinaire. C'est pendant les jours critiques de la grève générale que la révolution a éclaté en Allemagne. L'Autriche-Hongrie était à la veille de s'effondrer. Les couronnes roulaient dans la poussière. Les fondements mêmes de la société bourgeoise étaient ébranlés et vacillaient.

*

L'aile gauche socialiste, conduite par Ernest Nobs – le futur conseiller fédéral – et par Fritz Platten – alors secrétaire du parti – partageait ces conceptions révolutionnaires. Bien qu'en relativement petit nombre, ces militants étaient très agissants. S'ils ne voulaient pas la guerre civile et la prise du pouvoir par la force, ils considéraient toutefois que seule une grève générale offrait l'occasion de modifier les circonstances. Le radicalisme de cette minorité a fait peser une lourde hypothèque sur le parti et il a finalement paralysé ceux qui recherchaient une solution pacifique.

L'Union syndicale avait rejeté l'idée d'une grève générale politique; en se fondant sur les avis des fédérations affiliées, elle avait adopté une attitude réservée. Redoutant de perdre tout contrôle sur les événements, elle s'était prononcée contre une grève générale. Herman Greulich a même qualifié de «stupide» l'idée d'une grève révolutionnaire. Cette idée s'est également heurtée à une forte opposition au sein du comité directeur et du comité central du Parti socialiste suisse. Les avis des membres du Comité d'Olten étaient partagés. Robert Grimm occupait une position intermédiaire. Ici également, il convient de réfuter une légende: son «Mémoire sur la guerre civile», que la presse bourgeoise a exploité à fond, exprimait uniquement les vues personnelles de son auteur. Ce document n'a jamais eu la sanction de l'Union syndicale et du Parti socialiste.

*

Au sein de ces deux organisations, les hommes conscients de leurs responsabilités n'ont cessé de s'employer à prévenir un conflit. Rien ne le démontre mieux que les onze revendications formulées en juillet 1918 par le congrès général ouvrier d'Olten:

1. Abrogation de l'arrêté du Conseil fédéral du 12 juillet 1918 soumettant le droit de réunion et de démonstration, ainsi que la liberté de la presse, au contrôle de la police des cantons.

2. Abrogation de l'arrêté fédéral ordonnant le refoulement des déserteurs étrangers.

3. Institution d'un office fédéral de l'alimentation, assorti d'une commission dans laquelle la classe ouvrière serait représentée en proportion de son importance.

4. Meilleur rationnement et meilleure répartition des denrées alimentaires, compte tenu des difficultés spéciales de la classe ouvrière en matière d'alimentation.

5. Réglementation des approvisionnements en matières alimentaires et des objets de première nécessité; mise en vente de marchandises de types uniformes et à des prix uniques.

6. Assujettissement du commerce privé de gros à une concession et contrôle de la formation des prix avec le concours de la classe ouvrière.

7. Ravitaillement de la population en charbon par un office ouvrier – concessionné – d'importation et de répartition.

8. Institution d'offices paritaires des salaires ayant la compétence de réglementer – sur le plan régional ou cantonal – les salaires dans les industries importantes et le commerce.

9. Réduction des heures de travail par un arrêté du Conseil fédéral, compte tenu de la diminution de la capacité physique des travailleurs consécutive aux difficultés d'alimentation.

10. Encouragement de la construction de logements ouvriers par les communes ou les coopératives, par l'ouverture de crédits à taux modérés par la Confédération.

11. Allocation supplémentaire de renchérissement pour le personnel fédéral; introduction de la journée de huit heures dans les entreprises de la Confédération et les transports.

Ces onze points peuvent être résumés comme suit:

- Rétablissement des libertés civiques;
- politique d'asile généreuse et appropriée aux circonstances extraordinaires du moment;
- Inscription dans les faits des revendications économiques et sociales les plus pressantes.

Pour imposer ces exigences, le congrès prévoyait tout au plus, à titre d'ultima ratio, une grève générale de durée limitée, mais sans recours à la violence. La réponse du Conseil fédéral, tout à la fois tardive et dilatoire, a donné une nouvelle impulsion aux affrontements au sein du mouvement ouvrier. Néanmoins, le Comité d'Olten continuait à mettre l'accent sur la négociation.

Les militants ouvriers qui assumaient les responsabilités syndicales et politiques se refusaient aux illusions et à l'aventure; ils savaient distinguer avec réalisme entre le possible et l'impossible. Ils n'entendaient pas entraîner le mouvement ouvrier dans une aventure sans espoir, dont les travailleurs et leur cause seraient les premières victimes. On doit s'inscrire en faux contre tous ceux qui, au lendemain de la grève de 1918, ont accusé le Comité d'Olten d'avoir poussé à la roue de la révolution. Evidemment des fautes ont été commises des deux côtés. Il importe cependant de retenir une réalité décisive: la situation des travailleurs était telle, leurs rancœurs si profondes et

si justifiées qu'il est compréhensible qu'ils aient fini par envisager une épreuve de force. La politique de classe pratiquée par le Conseil fédéral, le patronat et les partis politiques avaient fait déborder la coupe. De son côté, la gauche ouvrière n'avait pas suffisamment considéré que, dans une démocratie directe, de nombreux citoyens assimilaient tout recours à des moyens de pression politiques à une attaque frontale contre les institutions et qu'une telle entreprise était vouée d'avance à l'échec. Telle a été l'erreur fondamentale de la gauche.

Certes, d'incontestables impulsions révolutionnaires ont joué un rôle. Mais elles n'ont été à aucun moment déterminantes. À ce propos, Robert Bratschi a écrit très justement dans l'hommage à Max Weber :

« Il ne s'est pas agi de la révolte de masses égarées par des démagogues sans conscience contre un ordre juste, mais de la réaction indignée d'hommes qui avaient fidèlement servi le pays comme travailleurs et soldats – et dont un sort injuste et la misère étaient les seules récompenses. Ils ne voulaient pas bouleverser les institutions, mais simplement améliorer les conditions économiques, sociales et politiques aussi. »

L'incompréhension dont la bourgeoisie a fait preuve pèse bien plus fortement dans la balance. Face aux légitimes aspirations politiques des travailleurs, les hommes au pouvoir ont été frappés d'aveuglement. Démagogiquement, on a fait partager à l'ensemble du mouvement ouvrier les conceptions marxistes et révolutionnaires d'un petit groupe. Dans la crainte d'un règlement de comptes, on s'est employé à dresser les esprits contre les organisations ouvrières en procédant à de trop faciles généralisations. Rien n'illustre mieux la panique dont certains milieux étaient saisis que la démarche de banquiers zurichois qui ont demandé au gouvernement des « instructions » au cas où des « meutes révolutionnaires » assiégeraient les guichets pour exiger les clés des coffres-forts !

Une telle méconnaissance du travailleur suisse, un tel divorce entre les classes est l'une des réalités les plus accablantes de l'histoire de la grève de 1918. Il est évident que cet état de choses devait influencer le cours des choses et qu'il explique largement les tragiques erreurs qui ont été commises.

Quel a été le comportement du Conseil fédéral ? Au début, il s'est raisonnablement opposé, avec fermeté même, aux exigences, jugées excessives, du haut commandement de l'armée. Il a repoussé la proposition du général de confier le commandement des troupes stationnées à Berne au colonel divisionnaire Gertsch, partisan de la manière forte à la prussienne. Alors que Wille menaçait de démissionner, le conseiller fédéral Haab lui aurait répondu laconiquement : « A votre aise, mon général ! »

Mais le Conseil fédéral a fini par céder aux pressions d'une droite affolée. La décision de rompre les relations avec le Comité d'Olten a

été l'expression d'une politique à courte vue. Des considérations de prestige l'ont retenu de faire au moment décisif les concessions qui étaient non seulement nécessaires, mais possibles.

*

On donne à entendre que la classe ouvrière était sous l'influence des événements révolutionnaires de l'étranger. Mais c'est tout aussi vrai pour la bourgeoisie. Si l'on avait alors connu les enquêtes par sondage, il eût été facile de démontrer que les phrases révolutionnaires du *Volksrecht*, pour ne mentionner que ce journal, n'exprimaient pas du tout les conceptions de l'ensemble des travailleurs suisses.

Mais quoi ! il est humain de se tromper. Et Eugène Hug écrit avec raison : « Une fois les erreurs reconnues, il faudrait apprendre à en tirer des conclusions justes. »

La grève générale a montré quels fossés infranchissables peut ouvrir l'incompréhension entre les groupes sociaux. L'effort de compréhension, la volonté de rechercher des solutions acceptables pour tous sont donc des éléments vitaux de la démocratie, et tout particulièrement d'une démocratie comme la nôtre.

*

La grève a abouti à un échec – du moins dans l'immédiat. La désillusion ne pouvait manquer de suivre.

Des dissensions au sein des syndicats et du Parti socialiste ont été l'un des fruits les plus amers de la grève. Des années durant elles ont opposé les « réformistes », les réalistes qui entendaient suivre sans désespérer une politique démocratique et les doctrinaires marxistes. Elles ont abouti à une scission.

Mais si la voix de la raison a de nouveau été entendue et s'est affirmée, les excès de la dictature soviétique et l'avènement du fascisme et du national-socialisme n'y ont pas été étrangers. Ce processus a été long et difficile. Mais les syndicats à tout le moins ont surmonté la scission.

Aujourd'hui, l'Union syndicale et le Parti socialiste admettent sans réserve les institutions démocratiques. Ils figurent parmi ses défenseurs les plus convaincus et les plus vigoureux. Dans tous les domaines et à tous les échelons, ils assument des responsabilités. Les travailleurs sont des citoyens à part entière. Les milieux bourgeois ont cependant mis longtemps à admettre cette promotion politique et à faire une place aux représentants des travailleurs au Conseil fédéral.

La grève générale a donc contribué à mettre plus de clarté dans les esprits et à renforcer la démocratie.

Les milieux bourgeois ont tiré des enseignements de cette explosion du désespoir et des dangers qu'elle avait fait planer sur le pays. De part et d'autre, on s'est persuadé de la nécessité du dialogue, sur laquelle le

mouvement des «lignes directrices» a mis fortement l'accent pendant la crise des années trente. La voie était désormais ouverte à une évolution politique et sociale plus bénéfique pour tous, à une évolution vers une société plus juste.

Lorsque la seconde guerre mondiale a éclaté, le pays était sensiblement mieux préparé qu'en 1914. Le rationnement et le contrôle des prix étaient en place et ils ont pour ainsi dire fonctionné d'emblée. Le régime des allocations pour perte de gain et diverses mesures de prévoyance ont préservé les soldats et leurs familles de la misère et contribué au maintien de la paix sociale et de la concorde entre Confédérés. Cette concorde a subsisté à la guerre.

Plus encore, la grève générale a stimulé la conscience sociale de la bourgeoisie suisse. La mentalité a profondément changé. Le développement des assurances sociales, la création de l'AVS/AI en témoignent. La Suisse est en passe de devenir un Etat social d'inspiration scandinave. Cette évolution est irréversible en dépit de toutes les oppositions.

Certes, des oppositions, des affrontements subsistent. Mais ils sont l'expression même de la société. Les conceptions issues du libéralisme manchesterien – qui faisait du travailleur un simple objet et l'abandonnait à son sort – ne sont plus défendues par personne. Ainsi donc, cinquante ans après la grève générale, nous pouvons constater avec satisfaction que la plupart des exigences formulées par les dirigeants ouvriers d'alors sont remplies. Le climat social s'est amélioré de façon décisive. Si d'autres facteurs y ont également contribué, *il n'en reste par moins que c'est la grève de 1918 qui a ouvert la voie à cette évolution.*

Georges Diacon

Vice-président de l'Union syndicale suisse

I

En cette époque de contestation généralisée, il peut paraître paradoxal de commémorer la grève générale de 1918.

D'autant plus qu'il est de notoriété publique, bien au-delà de nos frontières, que les syndicats de notre pays, sans renoncer à recourir éventuellement à l'ultime moyen de la grève, se sont engagés résolument dans la voie de la négociation collective ouverte dans les arts graphiques au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Nos fédérations affiliées jugent plus économique de régler les rapports entre associations patronales et ouvrières, les conditions de travail, les prestations sociales par le moyen fort pratique, aux possibilités presque illimitées, de la convention collective de travail. Elles ont

instauré, avec le concours plus ou moins empressé du partenaire social, des systèmes de conciliation et d'arbitrage qui valent davantage que leur réputation. La paix du travail, qui est la condition même de cette politique pendant toute la durée de la convention collective, de l'engagement contractuel, n'a pas été troublée sérieusement depuis plus d'un quart de siècle.

Même si de savants professeurs en matière de rapports du travail jugent avec une condescendance apitoyée cette politique, à l'étranger et parfois dans notre propre pays, il faut bien admettre qu'elle est largement approuvée par les intéressés, même si quelques-uns manifestent à l'occasion une certaine nostalgie et semblent regretter les grandes luttes de naguère, beaucoup plus spectaculaires que la sage ordonnance des droits et des devoirs des partenaires sociaux dans l'accord librement conclu.

A ceux-là, tout spécialement, mais aussi à tous les autres, qui semblent gênés par la transformation radicale des luttes d'intérêt entre employeurs et travailleurs pour le partage du gâteau social, il faut rappeler une vérité élémentaire : les pionniers du syndicalisme, qui créèrent nos organisations syndicales déjà vers la fin de la première moitié du siècle dernier, et toute la chaîne des militants qui se sont succédé au cours des générations et menèrent d'innombrables mouvements homériques, n'ont jamais considéré la grève comme un objectif, une fin en soi. Ils ont recouru au suprême moyen uniquement parce qu'ils ne disposaient pas d'autres armes pour amener le patronat à mieux honorer les collaborateurs, je dirai même les artisans de leur richesse.

Ce n'est pas le moindre sujet d'admiration que celui de ces idéalistes trop isolés, avec des organisations d'une trop grande faiblesse, avec des adversaires d'autant plus intraitables qu'ils savaient pouvoir compter à la fois sur la coopération servile des non-syndiqués, plus tard des syndicats minoritaires, et surtout celle de l'Etat, de sa police et de son armée trop souvent.

Depuis longtemps, l'impressionnante liste des martyrs du mouvement ouvrier est close. On ne connaît plus de listes noires, et les représailles qui frappaient de malédiction l'ensemble de la famille des victimes, rejetées de partout, sont du domaine des sombres souvenirs.

Ces quelques observations ne concernent évidemment que la grève professionnelle ou industrielle. Il faut admettre que le recours à la grève générale revêt une autre importance, implique des responsabilités beaucoup plus grandes, ne serait-ce qu'à cause de leurs répercussions possibles sur la vie de l'ensemble de la population.

A ce propos, Constant Frey a bien raison de reproduire les lignes directrices tracées par l'Union syndicale suisse en 1912 déjà, à la suite d'une grève générale de caractère local, qui s'était déroulée à Zurich.

L'Union syndicale s'opposait résolument à la grève générale révolutionnaire dans ce document. Elle ne peut pas remplacer la tactique

syndicale suivie jusqu'ici. Si contre toute attente ajoutait-on «des grèves de ce genre doivent à nouveau être recommandées ou mises en scène en Suisse, les fédérations syndicales considèrent qu'il est de leur devoir de s'opposer, d'entente avec les militants des organisations politiques, à de telles tentatives et, au besoin, d'engager directement les ouvriers organisés à ne participer en aucune façon aux expériences anarcho-syndicalistes».

Bien sûr, l'USS faisait exception pour les grèves s'étendant à toute une branche d'industrie, les grèves de sympathie ou de solidarité ne s'étendant qu'à quelques groupes professionnels similaires, qui ne sauraient être considérées, en effet, comme des grèves générales.

Enfin, l'USS admettait carrément «les grèves en masse» pour combattre éventuellement des mesures de l'autorité «mettant des intérêts vitaux en péril ou tendant à dépouiller la classe ouvrière de libertés élémentaires, ou lorsque la classe ouvrière aura été blessée dans son amour-propre à ce point, qu'il n'y aura pas d'autres moyens à disposition pour la défense de sa dignité que la grève en masse».

Laissons l'amour-propre de la classe ouvrière de côté, et retenons plutôt cette volonté de recourir au besoin à la grève générale pour sauvegarder par exemple l'indépendance nationale ou les libertés du peuple. Il y a en effet des moments dans la vie d'une démocratie véritable où la grève générale pourrait constituer le suprême recours des travailleurs et des organisations syndicales qui les représentent et les défendent.

Ainsi, ce préambule avait le double but de démontrer qu'il est superflu de chercher des excuses à une explosion sans précédent du mécontentement populaire qui s'explique par les circonstances désastreuses d'une époque difficile. Il est tout aussi vain de vouloir faire de cette commémoration solennelle une sorte d'apologie de la grève, bien moins encore de la grève générale. Comme l'écrivait très justement André Siegfried dans son ouvrage remarquable *La Suisse, Démocratie-témoin*, il est difficile de rester sage tout seul. Ce sont presque toujours les circonstances, c'est-à-dire la sagesse ou la folie des hommes, qui sont les marques indélébiles du destin.

II

Reportons-nous un instant à cette époque cruciale de novembre 1918, sans oublier d'évoquer les innombrables motifs de discorde accumulés au cours des quatre années de la guerre mondiale.

Selon la région, la langue et la culture, le peuple suisse était partagé en ce qui concerne la sympathie envers les belligérants. La neutralité traditionnelle de la Confédération n'implique pas celle des citoyens. A part de nombreuses exceptions, c'est aux Empires centraux qu'allaient, au début de cette confrontation meurtrière, les sympathies de nos concitoyens de langue allemande. En Suisse romande, le cou-

rant allait nettement vers les Alliés. La méfiance la plus vive – probablement excessive – se manifestait dans nos régions envers le général Wille, suspect d'admiration trop vive pour le militarisme allemand. La morgue de certains officiers supérieurs, le drill germanique qu'ils imposaient à la troupe, le scandale des colonels n'étaient pas pour atténuer ces préventions. Au contraire, ces excès contribuèrent à répandre cette méfiance également en Suisse allemande. D'autant plus que le recours à la troupe pour mettre un terme aux manifestations populaires de plus en plus nombreuses ne témoignait pas d'un sens psychologique très avisé ni du gouvernement, ni du commandement de l'armée. Il est vrai que la Révolution russe constituait une toile de fond d'autant plus inquiétante pour les autorités que Lénine et d'autres exilés Russes n'étaient pas inactifs et souhaitaient, sinon préparaient, le Grand Soir de la Révolution mondiale.

D'autre part, la situation du peuple travailleur était loin d'être réjouissante. De longues périodes de service actif, alors que l'on n'avait pas encore inventé les allocations aux militaires pour perte de salaire ou de gain, pesaient lourdement sur les budgets ouvriers.

Gouverner c'est prévoir, dit-on volontiers. Mais l'imagination des pouvoirs publics avait été prise complètement au dépourvu par ce cataclysme mondial. L'économie de guerre, le rationnement des denrées alimentaires de première nécessité, le contrôle des prix et des loyers n'existaient pas. C'était vraiment le paradis d'une certaine liberté du renard libre dans le poulailler libre.

L'image très évocatrice des prix qui montent par l'ascenseur et des salaires qui suivent par l'escalier de service n'avait pas encore été frappée. Elle s'adaptait cependant à cette situation paradoxale où l'incurie gouvernementale aggravait l'égoïsme forcené des possédants dont le programme était de s'enrichir le plus possible dans le plus court laps de temps. La belle devise nationale «un pour tous, tous pour un» était alors vraiment vide de sens.

Aussi bien les employeurs du secteur public que du secteur privé mesuraient au compte-goutte les ajustements de salaire au renchérissement.

Deux historiens de tendance diamétralement opposée s'accordent au moins sur un point, c'est que la perte du salaire réel variait alors entre 20 et 30%. Constant Frey fait cette constatation dans son ouvrage publié aux Editions générales S.A., et M. René Wüst, trop préoccupé de présenter l'armée sous un jour favorable, ne contredit pas ces constatations statistiques, mais les confirme. Ce dernier va même jusqu'à reconnaître qu'un certain nombre de revendications du Comité d'Olten étaient parfaitement justifiées.

Comble de malheur, la législation sociale était encore dans les limbes. A part la loi fédérale d'assurance-maladie et accidents, d'innombrables lacunes se révélaient dans ce climat délétère. Il n'y avait pas d'assurance-chômage pour assurer le droit des travailleurs à des

prestations compensatoires. L'assistance humiliante y suppléait de façon insuffisante avec les efforts de certaines communes rapidement obérées, qui créèrent des occasions de travail. L'emploi d'horlogers à la construction de routes, les ateliers de vannerie ou autres, la vente ou la distribution gratuite de denrées alimentaires de première nécessité avaient le mérite d'atténuer la misère d'un grand nombre de travailleurs condamnés au chômage par l'impuissance d'un régime voué aux improvisations hâtives et à l'empirisme. Mais ces secours divers n'atténuaient pas la rancœur grandissante de travailleurs qualifiés condamnés à des tâches pour lesquelles ils n'avaient pas été préparés.

Les mercantis, d'autre part, écumaient littéralement le marché noir et les propriétaires d'immeubles locatifs procédaient à des augmentations massives de loyers et expulsaient les locataires qui n'avaient pas les moyens financiers de répondre à ces exigences excessives.

Dans ces conditions tout à fait exceptionnelles, il ne faut pas s'étonner que le peuple travailleur corvéable à merci ait finalement protesté de la seule manière forte à sa disposition.

Que des spéculateurs politiques aient essayé de conduire la grève générale vers l'insurrection, c'est probable.

Mais on peut affirmer que le Comité d'Oltén, l'Union syndicale et le Parti socialiste qui le composaient, tout au long de ce conflit mémorable, n'ont jamais donné la moindre prise à ces visées. Mieux même, ils prirent des mesures draconiennes contre certains zéloteurs imprudents et gardèrent constamment la direction du mouvement.

C'est justement pour éviter la guerre civile que le Comité d'Oltén donna l'ordre de suspendre la grève plutôt que de s'opposer à l'ultimatum d'un Conseil fédéral qui s'était pourtant engagé auparavant à des concessions qu'il mit trop de temps à réaliser.

On connaît l'issue du grand procès qui suivit les événements de novembre 1918. Toute une série d'accusés furent libérés sans indemnité, mais Robert Grimm, Frédéric Schneider et Frédéric Platten furent condamnés à six mois d'emprisonnement, Ernest Nobs à quatre semaines et tous au paiement d'une partie des frais.

Quelques-uns de ces « accusés » accédèrent plus tard à la plus haute magistrature du pays. Et l'on reconnaît maintenant à plusieurs d'entre eux le mérite d'avoir été d'excellents administrateurs et des serviteurs dévoués au bien public.

III

Cette grève générale fut longue à digérer. Les concessions faites par la bourgeoisie dans la peur panique de cette vague générale d'indignation populaire furent remises en question par une réaction qui s'affirma de nouveau avec insolence durant les quelques années qui précédèrent la montée du nazisme.

Des rancunes tenaces fermèrent pour longtemps la porte des hautes fonctions parlementaires, non seulement aux « meneurs », entre guillemets, du Comité d'Olten, mais encore à ceux qui s'étaient manifestés en faveur des travailleurs dans différents cantons durant cette épreuve de force.

Le temps, galant homme, efface blessures, rancunes et querelles. Surtout quand, derrière les adversaires de la veille, la silhouette de grands politiques et de véritables patriotes se dessine de plus en plus nettement.

La grève générale eut le mérite de donner à la classe ouvrière conscience de sa force redoutable, mais aussi de ses lourdes responsabilités, spécialement en ce qui concerne la sauvegarde de l'indépendance nationale, de la démocratie et des libertés du peuple dont dépendent sa dignité et son bien-être.

Malgré les apparences et les retours de manivelle auxquels je viens de faire allusion, la grève générale fit germer un réveil de conscience dans les élites, dont les traces deviennent plus visibles dès que l'on approche de la deuxième guerre mondiale.

Au premier bilan des conquêtes ouvrières à inscrire à l'actif de ce mouvement, il faut retenir, entre autres, le renoncement au service civil obligatoire, la semaine de quarante-huit heures dans les chemins de fer, puis dans la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, l'octroi d'indemnités de renchérissement au personnel fédéral réduit jusqu'alors à la portion congrue, l'introduction de la proportionnelle dans l'élection des membres du Conseil national.

D'autre part, le législateur n'allait pas tarder à introduire une véritable assurance-chômage.

Et si le conservatisme social fit échouer d'abord l'initiative qui visait à introduire un commencement d'assurance-vieillesse et survivants, la deuxième guerre mondiale, meurtrière et destructrice pour les belligérants, allait conduire à un rassemblement général des forces populaires pour la défense des souverains biens auxquels j'ai déjà fait allusion. Ce fut d'abord l'arrêté sur la compensation pour perte de salaire et de gain, qui porte en quelque sorte la marque syndicale, introduite dès le début des hostilités. Et, si l'initiative de crise échoua dans les années trente, le Conseil fédéral s'en inspira en désignant un délégué à la création d'occasions de travail. Et même si l'expansion économique rendit heureusement inutile le plan Zipfel, ce premier délégué du Conseil fédéral, que les mauvaises langues appelaient le seul chômeur du pays, les plans esquissés et les investissements envisagés contribuèrent à rassurer l'opinion publique et à renforcer la solidarité nationale.

Les autorités fédérales, instruites par les expériences désastreuses de la première guerre mondiale, ne se laissèrent pas prendre au dépourvu. Une véritable économie de guerre fut instaurée, le rationnement des denrées alimentaires de première nécessité, le contrôle

des prix et des loyers jouèrent avec efficacité. Les travailleurs consentirent de grands sacrifices, spécialement sous forme de taux d'ajustement des salaires au renchérissement qui constituaient le pendant un peu lourd du contrôle des prix.

C'est la votation triomphale de la loi fédérale d'assurance-vieillesse et survivants, en 1947, qui est à l'apogée de cette rencontre réjouissante d'intérêts divers sur le commun dénominateur de l'intérêt général. Plus tard fut voté également le complément nécessaire de l'assurance-invalidité. Sept fois en l'espace de vingt ans, l'ouvrage fut remis sur le métier et les rentes améliorées. Ce qui constitue encore le meilleur témoignage de l'amélioration du climat social.

C'est encore sur le plan des rapports entre associations d'employeurs et de travailleurs que les progrès les plus grands ont été réalisés.

En matière de protection légale des travailleurs, une série de législations furent édictées ou perfectionnées avec, peut-être, une tendance trop marquée à protéger les non-syndiqués qui continuent pourtant à bénéficier du travail de pionniers de nos organisations.

Le législateur étendit la base légale de la convention collective de travail et intronisa définitivement le système d'extension générale obligatoire déjà en vigueur depuis quelques années, grâce à un arrêté du Conseil fédéral.

L'objectif d'une législation générale de protection des travailleurs du commerce et de l'artisanat fut atteint dans la nouvelle loi fédérale sur le travail. Entre autres avantages immédiats, cette loi introduisit la durée maximum de quarante-six heures de travail dans l'industrie, de cinquante heures dans les autres secteurs, exception faite de quelques branches particulières, et les vacances payées.

Ce mouvement législatif prévoit également la révision du chapitre consacré au contrat de travail dans le Code des obligations, avec l'innovation réjouissante de l'indemnité de départ.

C'est évidemment sur le plan contractuel que les progrès les plus grands ont été réalisés.

Non seulement le salaire réel des travailleurs a été considérablement amélioré, mais des prestations sociales de plus en plus nombreuses et substantielles ont été inscrites dans ces précieux instruments de droit privé. La durée du travail est inférieure, le plus souvent, aux normes de la loi et le droit aux vacances plus étendu.

Mais on est loin d'avoir épuisé les ressources des accords collectifs de travail, notamment en ce qui concerne les institutions paritaires. La mode en matière de revendications est aux avantages réservés aux travailleurs syndiqués. Il dépend des parties contractantes elles-mêmes d'exploiter cette prime contractuelle légitime, en faveur de ceux qui œuvrent vraiment pour la communauté et paient spontanément les cotisations nécessaires. Les contributions de solidarité prélevées déjà dans quelques corps de métier ne sont qu'un des multiples moyens offerts à l'imagination des partenaires sociaux.

Aux mécontents de la loi fédérale sur le travail, il faut rappeler que nombre de dérogations à la durée du travail et des repos réclament l'assentiment des travailleurs. C'est une protection relative, particulièrement en période de dépression économique. Mais la loi présente l'avantage supplémentaire d'accorder le droit de plainte aux associations. Mieux encore, elle laisse aux partenaires sociaux la liberté d'améliorer les normes de la durée du travail, des repos et des vacances. C'est un avantage dont il faut savoir profiter; au lieu de courir après les normes les plus élevées dans la loi, peut-être ferions-nous bien d'exiger un minimum décent et poursuivre avec plus de constance l'avantage réservé dans la convention collective de travail.

Avant les dernières élections au Conseil national, un parti politique préconisait la création d'un conseil économique national, en quelque sorte le complément de caractère consultatif du Parlement. Cette idée mérite d'être approfondie. Le mieux serait encore que les partenaires sociaux au sommet créent spontanément un organe de coordination; en certaines occasions, un tel organe pourrait rendre de grands services. L'accord du libre passage réalisé entre associations centrales d'employeurs et de travailleurs ouvre largement la voie à d'autres ententes.

A l'ère de la contestation généralisée, alors que tout est remis en question, les syndicats sont évidemment confrontés avec des problèmes nouveaux.

Le progrès scientifique et technique réclame non seulement un effort accru vers la recherche, c'est-à-dire aussi une aide financière accrue aux universités qui cultivent de façon systématique la matière grise indispensable à nos élites professionnelles et techniques. Les besoins étant de plus en plus grands, les grands maîtres de nos Alma Mater devraient s'efforcer de puiser toujours davantage dans le réservoir riche de promesses des enfants d'ouvriers. Démocratisation des études ne signifie pas évidemment, abaisser le niveau des connaissances, mais peut conduire, au contraire, à l'élever. Il est de notoriété publique que ce n'est pas toujours chez les «fils à papa» que le zèle au travail se manifeste le plus volontiers.

Mais il est évident qu'il faudra toujours des travailleurs manuels qualifiés, ne serait-ce que pour embellir la vie par des produits marqués du sceau d'une personnalité. Il convient donc de réclamer des pouvoirs publics des investissements plus considérables en faveur de la formation professionnelle. L'apprentissage d'un métier est la base la plus solide sur laquelle peut reposer la formation permanente qui est devenue un objectif majeur.

Alors que l'intégration économique se répand, que par nécessité le plus souvent des entreprises sont englobées dans des complexes plus grands sur le plan national et même international, il convient d'obtenir des employeurs l'assurance de l'information, de la consultation et de la codécision. Sinon, des conflits sociaux de grande enver-

gure seraient à craindre à la moindre approche d'un ralentissement économique. Le législateur et les partenaires sociaux ont déjà les moyens de procéder à la réadaptation professionnelle. Ils doivent pouvoir aussi assurer le reclassement sans qu'il en résulte de dommages économiques graves pour les intéressés. Des embryons de réglementation ont déjà été adoptés dans les arts graphiques et dans l'horlogerie. Il faut les perfectionner, mais aussi s'en inspirer ailleurs.

Ce n'est pas seulement au-dehors que la mobilité et l'esprit d'adaptation doivent se manifester. Dans notre mouvement syndical, de grands efforts de concentration ou de coordination doivent être faits, ne serait-ce que dans l'utilisation judicieuse de la documentation économique chiffrée, tout spécialement. Dans les pourparlers contractuels, les mandataires ouvriers devraient pouvoir disposer de documents précis.

Une coordination administrative des institutions de mutualité pourrait aussi être envisagée, même si la fortune, les primes et les prestations diffèrent considérablement d'une caisse à l'autre. Le concours de mathématiciens pourrait contribuer à résoudre des problèmes aussi complexes que celui-ci.

De même, l'information et le contact, non seulement avec les membres, mais avec l'opinion publique, constituent une préoccupation majeure. L'unification de la presse syndicale périodique n'est pas une panacée. Pour la simple raison d'abord que les fédérations syndicales auront toujours des besoins particuliers dont il faut tenir compte si l'on veut maintenir le contact avec les travailleurs de la base, moins préoccupés de hautes spéculations philosophiques ou politiques qu'on ne pense communément dans le milieu sélect des conseillers qui ne sont pas toujours les payeurs. Le moyen des pages spéciales, ou même d'une couverture d'intérêt général des organes de nos fédérations affiliées pose des problèmes financiers. Le temps viendra où l'écueil de la monnaie sonnante et trébuchante pourra être tourné. Ce n'est peut-être pas pour demain, mais après-demain. Peut-être même n'est-il pas très hasardeux de prévoir qu'un jour le mouvement syndical disposera de quotidiens, seul moyen vraiment efficace de répondre au jour le jour aux contestations d'apparence bénigne, mais souvent pernicieuse, dont une certaine presse continue d'harcéler les syndicats libres. La question financière n'est pas insoluble, car les profanes savent bien que plus le tirage d'un journal est grand et plus aisément la publicité devient rentable.

Mais, à ceux qui s'imaginent que la stagnation des effectifs de nos organisations peut être surmontée uniquement par le moyen de la concentration, ou du centralisme, il faut dire résolument qu'ils se trompent. C'est toujours le contact d'homme à homme dans la section, à l'usine, à l'atelier ou au bureau qui constitue le meilleur moyen de recrutement.

Permettez-moi de conclure ce discours consacré à la commémoration du cinquantième anniversaire de la grève générale de 1918 en rendant un hommage aux pionniers du syndicalisme, à ceux spécialement qui, dans une époque difficile, surent garder le contrôle d'un mouvement de masse sans précédent.

Mais il ne faut pas oublier, dans cet hommage, ceux qui ont tiré les leçons de l'expérience et conduit notre mouvement vers des conquêtes toujours nouvelles, qui ont assuré le développement de la politique conventionnelle, conduit au perfectionnement de la législation pour la protection des travailleurs et renforcé notre système de sécurité sociale.

Notre tâche, et celle de ceux qui reprendront le flambeau, est de faire aussi bien et même mieux que tous ces remarquables pionniers.

Franco Robbiani

Secrétaire de la Fédération suisse des cheminots, ancien secrétaire de la Camera del lavoro tessinoise

L'Union syndicale suisse a tenu à faire appel à un orateur de langue italienne parmi ceux qui furent chargés de parler, à la tribune, de ce congrès extraordinaire destiné à commémorer une page glorieuse de l'histoire du mouvement syndical suisse. Ce geste ne doit pas être interprété seulement comme un acte de compréhension et de considération à l'égard d'une minorité linguistique, mais il vise, surtout, à mettre en lumière la contribution constante de la culture italienne à l'existence et au devenir d'un mouvement syndical libre et autonome dont l'Union syndicale suisse est la véritable expression.

Il me paraît donc utile de souligner que notre présence à cette tribune ne met pas seulement en évidence la partie italienne de la Suisse, mais aussi la contribution des travailleurs de cette région à notre vie économique.

La tâche qui m'a été confiée aujourd'hui ne consiste certainement pas à évoquer les événements de 1918 du point de vue stratégique et tactique. D'autres orateurs l'ont déjà fait, en particulier les collègues Hermann Leuenberger et Georges Diacon, avec l'autorité et la compétence qui les caractérisent.

Nous chercherons plutôt à tirer des événements de ces cinquante dernières années du mouvement syndical les enseignements qui nous aideront à affronter et à résoudre les problèmes qui se poseront à l'avenir.

Habitué à simplifier nos raisonnements, nous considérons déjà le futur dans l'optique de l'an 2000. Mais, en fait, l'an 2000 a déjà commencé et dès maintenant nous devinons les perspectives illimitées de l'évolution qui se dessine, mais également la peur que soulève et soulèvera de plus en plus le développement de la technique.

Une nouvelle ère a commencé. Face à cette réalité, le syndicalisme éprouve la nécessité de se renouveler pour rester lui-même.

En effet, si quelque chose peut miner les fondements du mouvement syndical, c'est bien le fait de vouloir en rester aux conceptions valables il y a cinquante ans. Ce n'est qu'en nous renouvelant que nous maintiendrons notre vitalité et notre efficacité et que nous assurerons la continuité d'action d'un syndicalisme dont les racines plongent dans le passé, mais qui tient à affronter l'avenir sans romantiques regrets; un syndicalisme qui ne s'en tient plus à des positions purement défensives, mais qui fait face aux problèmes de manière objective et sait concilier les valeurs humaines avec le développement impétueux de la technique.

La grève générale de 1918, qui constitue une pierre d'angle dans l'histoire récente de la Confédération suisse, n'a certainement pas été déclenchée pour assouvir les penchants révolutionnaires de quelques fanatiques. Elle fut le dernier acte d'une tragédie née du désespoir moral et de la misère du prolétariat suisse, conséquences de la Grande Guerre, tandis que quelques privilégiés s'étaient enrichis aux dépens de la communauté. Contraints par les événements à devenir soldats, les membres de cette communauté se demandaient avec raison pour qui et pourquoi ils avaient accompli du service militaire.

S'il est vrai que la grève générale de 1918 n'a pas conduit à la guerre, ainsi que d'aucuns l'espéraient peut-être, il n'en reste pas moins qu'elle a permis de retrouver confiance en la démocratie et d'éviter les expériences désastreuses du fascisme qui, dès 1918, a commencé à déferler sur l'Europe.

La situation qui, en 1918, a conduit à la proclamation de la grève générale et que nous avons définie comme étant l'expression d'une détresse morale et matérielle, n'est en rien comparable avec celle d'aujourd'hui. Cela ne doit toutefois pas nous inciter à croire que les problèmes des salariés sont définitivement résolus; ils se sont modifiés, sont devenus plus complexes et plus difficiles. Pensons aux réalisations obtenues dans les secteurs de l'emploi, de la sécurité sociale, ainsi qu'en ce qui concerne le droit à la discussion et le pouvoir de décision des salariés.

Dans le secteur de l'emploi, nous avons vu se concrétiser un des objectifs fondamentaux de la lutte syndicale: le plein emploi, objectif considéré comme utopique en 1918 et qui le resta pendant plusieurs années; il l'est d'ailleurs encore dans de trop nombreux pays, et ceci même dans les nations industrialisées.

Des générations entières de travailleurs et de salariés (qui sont entrés dans le processus de production après la deuxième guerre mondiale) ne savent pas ce que signifie le chômage, l'humiliation morale de ne pas trouver d'emploi.

Mais, de surcroît, nous en sommes actuellement, dans notre pays, à considérer favorablement toute initiative tendant à réduire le nombre des places de travail.

Le plein emploi n'est, bien entendu, pas un fait acquis à tout jamais. Même dans une économie qui connaît une prospérité particulièrement florissante, on ne saurait méconnaître les dangers de récession et la nécessité d'édifier de nouvelles structures. Le spectre du chômage, technologique surtout, est à notre porte.

Dès lors, la nécessité de maintenir le plein emploi reste une tâche syndicale essentielle. La sécurité de l'emploi n'est pas une marchandise qui se vend ou ne se vend pas, selon les aléas du marché. A une époque où la concentration des entreprises s'accroît, l'employeur assume des obligations à l'égard de la communauté économique et sociale qui vont au-delà de la pure et simple recherche d'un meilleur rendement possible des capitaux investis. D'où la nécessité d'obtenir le respect de ces obligations qui vont de la participation aux bénéfices au droit de copropriété, de la garantie du plein emploi à la protection de la santé des travailleurs. Ce respect ne peut être obtenu que grâce à un mouvement syndical uni et efficace.

Nous ne croyons pas que cela soit possible par le moyen – actuellement très à la mode – apparemment difficile, mais fondamentalement primitif, de la contestation.

On peut aussi parler, comme le fait Marcuse, de l'expansion et du développement comme d'un fétichisme de l'économie. Mais quel serait le choix ? Une économie stagnante qui conduit au chômage ?

Ou bien, peut-être, n'est-ce pas précisément cette soi-disant contestation qui crée un vide dangereux et qui, bien loin de déterminer une crise du système et une démocratisation des structures, provoque des phénomènes diamétralement opposés ?

Pour nous, la réponse est sans équivoque : nous avons intérêt à sauvegarder une économie prospère, en pleine expansion, condition première permettant de résoudre les problèmes des salariés. Les risques et l'aventure ne figurent pas parmi nos ambitions majeures.

La notion de « sécurité sociale » a acquis une acuité qu'elle n'avait pas dans le passé. Elle fut toujours un des éléments essentiels des préoccupations des travailleurs. Bien qu'ayant fait de rapides progrès depuis la guerre, elle reste un secteur très dynamique. Cet aspect de la condition des travailleurs est maintenant généralement considérée avec un esprit nouveau, correspondant mieux à celui du temps présent.

Tant et aussi longtemps que la préoccupation première des salariés était d'obtenir un poste de travail à n'importe quelles conditions, afin de disposer des moyens indispensables pour satisfaire leurs be-

soins élémentaires, il est clair qu'ils ne manifestaient qu'un intérêt limité pour un système de véritable sécurité sociale. Il est symptomatique que ce soient les fonctionnaires des services publics et des administrations qui y aient pensé en premier lieu, eux qui bénéficiaient déjà d'une certaine sécurité de l'emploi.

Cela ne permet évidemment pas d'affirmer que tout a été résolu au mieux dans le meilleur des mondes. Bien au contraire ! Nous devons toutefois admettre que les conditions existant aujourd'hui permettent de donner à ces problèmes des solutions correspondant à notre époque.

Des remarques analogues peuvent aussi être faites en ce qui concerne le droit à la discussion et de codécision des travailleurs. Bien que de nombreux obstacles et oppositions de toutes sortes restent à surmonter, la progression est constante dans ce domaine et, de plus en plus, les syndicats – et les salariés qu'ils représentent – ont le droit de participer à la discussion et aux décisions.

Dans la société contemporaine, on ne saurait plus faire abstraction d'un mouvement syndical actif et vivant dont la maturité implique la nécessité de prendre nos responsabilités pour résoudre les problèmes résultant de situations toujours plus complexes et interdépendantes qui constituent la base des rapports d'une société pluraliste comme la nôtre. Cette maturité nous préserve de l'erreur de tout simplifier et de nous laisser guider par des sentiments superficiels.

A l'instar des adolescents qui connaissent des crises de croissance, trop nombreux sont ceux qui réagissent de manière primitive ou infantile lorsqu'ils se trouvent confrontés à des situations nouvelles et complexes. Le mouvement syndical a dépassé ce stade ; nous nous considérons aujourd'hui comme des adultes et ne nous laissons pas intimider par les problèmes nouveaux qui se posent. Nous cherchons davantage à forger nos armes en vue d'une bataille peut-être moins spectaculaire, mais sur laquelle nous fondons de grandes espérances.

Une des armes les plus efficaces dont nous pourrions nous servir serait celle d'une unité retrouvée au sein de l'Union syndicale suisse, une unité active et organisée en vue d'atteindre des objectifs précis, dont la nécessité est ressentie par tous les travailleurs.

Nous avons rappelé aujourd'hui des événements passés, mais notre regard est déjà tourné vers le futur. Nous croyons être restés fidèles à nous-mêmes, fidèles à un mouvement syndical plus vivant que jamais qui peut considérer l'avenir avec sérénité, même s'il lui réserve des difficultés.